

GOCO₂, un projet de captage et de transport du CO₂ pour décarboner les industries du Grand Ouest

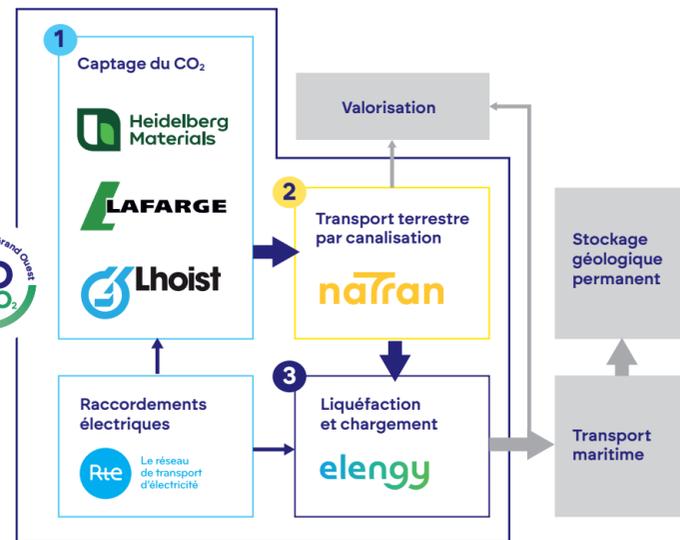
Au travers du projet GOCO₂, Heidelberg Materials France, Lafarge Ciments, Lhoist, NaTran, Elengy et RTE sont réunis autour d'un objectif commun : réduire fortement les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) issues des activités industrielles dans le Grand Ouest.

Le projet permettrait, à l'horizon 2031, d'éviter chaque année le rejet de 2,2 millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère (soit l'équivalent des émissions de la métropole de Nantes), participant ainsi à l'atteinte des objectifs de décarbonation régionaux, nationaux et européens.

GOCO₂ regroupe cinq opérations complémentaires permettra le captage ①, le transport du CO₂ ② puis sa liquéfaction et son chargement ③ en vue de son transport maritime vers des sites de stockage géologique permanent. Le CO₂ est ainsi récupéré dès son émission, à la sortie des fours cimentiers et de chaux, avant qu'il ne soit rejeté à l'atmosphère où il participerait au changement climatique. Le CO₂ serait ensuite transporté puis stocké définitivement dans le sous-sol.

GOCO₂ représente un investissement prévisionnel d'environ 2,5 milliards d'euros.

La place de GOCO₂ dans la chaîne du CO₂



GOCO₂ poursuit ainsi trois objectifs :

- > **Capter le CO₂ inévitable de trois sites industriels majeurs du Grand Ouest**, en complément des actions de réduction des émissions de CO₂ déjà mises en œuvre ou programmées ;
- > **Pérenniser des usines locales stratégiques et soutenir les activités du port** de Nantes-Saint-Nazaire ;
- > **Créer des infrastructures pour transporter le CO₂**, facilitant l'émergence future d'une filière de valorisation et le raccordement de nouveaux émetteurs.



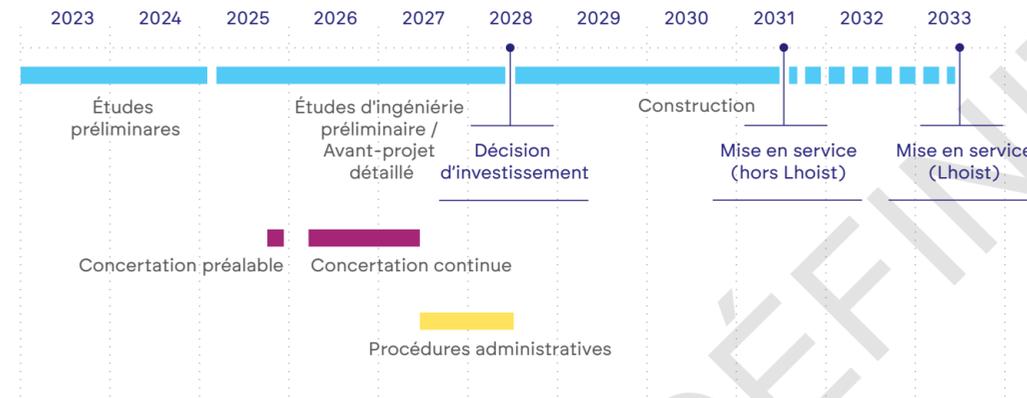
GOCO₂, UN PROJET COHÉRENT AVEC LES ORIENTATIONS EUROPÉENNES, NATIONALES ET RÉGIONALES

Le projet bénéficie d'ores et déjà de soutiens européens pour la conduite des études, au travers du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Dans l'État des lieux et perspectives de déploiement du CCUS en France, le ministère de la Transition écologique identifie GOCO₂ comme un des projets prioritaires de captage-stockage du carbone en France.

GOCO₂ est un projet emblématique de la démarche Loire estuaire décarbonation, résultant de l'appel à projet Zone Industrielle Bas Carbone (ZIBaC), porté par l'ADEME dans le cadre du programme « France 2030 ».

Le calendrier prévisionnel du projet



La concertation préalable

Du 29 septembre au 19 décembre, une concertation préalable est organisée sur le projet GOCO₂. Conduite sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), cette procédure vous permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire, des solutions alternatives.

Trois garants ont été désignés pour veiller à l'exercice du droit à l'information et à la participation du public : **Jean-Pierre Bompard, Marc Navez et Catherine Trebaol**.

Dans le cadre de la concertation préalable, de nombreuses ressources sont mises à disposition. Des rencontres sont par ailleurs organisées sur tout le territoire.

TOUT SAVOIR SUR LE PROJET ET LA CONCERTATION PRÉALABLE :
concertation.goco2.fr



À la fin de la concertation, dans un délai d'un mois, les garants en établiront le bilan, qui sera rendu public. Puis, dans un délai de deux mois à compter de la publication du bilan, les maîtres d'ouvrage préciseront les enseignements qu'ils en tirent.



Un projet d'envergure pour la décarbonation des industries du Grand Ouest
DOSSIER DE CONCERTATION



GOCO₂ EN BREF

Décarboner la production du ciment et de la chaux : les enjeux

Dans un contexte de changement climatique, toutes les activités doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre jusqu'à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La décarbonation des productions du ciment et de la chaux est ainsi indispensable à plusieurs titres :

- > Ces matériaux sont essentiels – et souvent irremplaçables – pour de nombreuses activités (bâtiment et travaux publics, traitement de l'eau, agriculture, industrie, etc.), en grande quantité ;
- > Leur production génère d'importantes émissions de CO₂, dont une grande partie est inévitable ;
- > Un intérêt croissant des clients pour des matériaux avec une empreinte carbone réduite ;
- > Une évolution en cours du marché carbone européen, qui encourage les industriels à investir dans la décarbonation dans les meilleurs délais ;
- > Ces filières de proximité génèrent une importante activité économique et contribuent à la vitalité de nombreux territoires.

Les émissions évitables : 30 à 40 % du CO₂ provient de la production de chaleur

Les émissions inévitables : 60 à 70 % du CO₂ provient de la décarbonation du calcaire

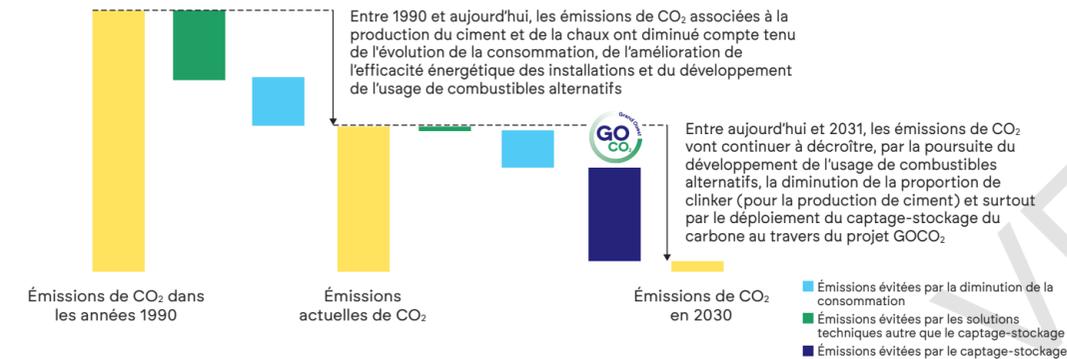


Une combinaison de solutions

Les émissions associées aux productions du ciment et de la chaux diminuent déjà depuis plusieurs décennies, grâce aux actions de décarbonation mises en œuvre et à l'évolution de la consommation. Ces efforts doivent se poursuivre et, en complément, le captage et le stockage du

CO₂ doit être mis en œuvre. C'est une solution à la fois inévitable, car les leviers précités ne permettent pas d'éviter toutes les émissions et de dernier recours, car elle est complexe et coûteuse. C'est l'objet du projet GOCO₂.

Évolution schématique passée et future des émissions de CO₂ des sites industriels du projet GOCO₂



La carte de GOCO₂



Et après ?

Les navires transportent le CO₂ jusqu'à des sites de stockage en pleine mer, où le CO₂ sera injecté sous le plancher océanique. Nombre de sites de stockage sont situés en mer du Nord, où les conditions géologiques sont propices au stockage du CO₂.

Les conditions du transport maritime et du stockage de CO₂ seront définies lors des phases ultérieures de GOCO₂. Les maîtres d'ouvrage de GOCO₂ suivent par ailleurs avec intérêt le développement de projets de valorisation du CO₂, notamment pour la production de carburants de synthèse, qui permettraient d'utiliser une partie du CO₂ capté.